



EPIDÉMIE À DOLISIE

Le gouvernement à la rescousse des malades

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a apporté une assistance multiforme aux malades admis dans les hôpitaux du chef-lieu du département du Niari où sévit depuis quelques semaines l'épidémie de shigellose.

« Deux semaines après la prise en charge organisée par le gouvernement, on se rend compte que les salles se vident petit à petit. La disponibilité, le professionnalisme et l'efficacité du personnel de santé sont très remarquables », a déclaré le chef du gouvernement qui a fait la ronde des structures sanitaires de Dolisie.

Page 15



Le Premier ministre au chevet d'une malade DR

CONGO-ÉGYPTE

Une coopération fructueuse



L'ambassadeur d'Égypte au Congo, Usama Tharwat Armanious, et le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé lors de la réception, le 25 juillet à Brazzaville/Adiac

La République arabe d'Égypte a commémoré, le 25 juillet, en différé le 71^e anniversaire de sa révolution. A cet effet, son ambassadeur en République du Congo, Usama Tharwat Armanious, a passé en revue la coopération entre les deux pays qui touche

divers secteurs. Selon lui, l'amitié et la coopération ont donné lieu à des centaines de bourses et de formations à travers l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement couvrant les domaines de la santé, la défense, l'enseignement supérieur, la communication et des médias, des transports aérien et maritime, de l'agriculture, la pêche et des technologies de l'information et de la communication.

Page 16

JEUX DE LA FRANCOPHONIE DE FOOTBALL

Le Congo vise un troisième sacre à Kinshasa



Les Diables rouges U-20 en mode défensif/Adiac

Détenteurs de deux titres remportés, en 2009 à Beyrouth au Liban et en 2013 à Nice en France, les Diables rouges entament la compétition le 29 juillet à Kinshasa, en République démocratique du Congo, avec l'objectif de créer de la sensa-

tion au football. « L'ambition est d'arriver en finale en attendant la réalité sur le terrain. Je souhaite bonne chance à ces enfants », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fédération congolaise de football.

Page 12

EDITORIAL

Se mettre en confiance

Page 2

SEPTIÈME ART

Le Mémorial Savorgnan-de-Brazza sera doté d'une cinémathèque

Page 16

ÉDITORIAL

Se remettre en confiance

La jeunesse francophone venue des cinq continents va montrer l'étendue de son talent du 27 juillet au 6 août à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre des neuvièmes Jeux de la Francophonie, vecteurs de cohésion sociale. Ils sont aussi un canal par lequel l'identification des jeunes à l'élite sportive et culturelle est assurée.

La compétition se disputant tous les quatre ans à l'image des Jeux olympiques représente non seulement un événement privilégié pour la détection des jeunes talents sportifs francophones, mais offre également l'expérience de la compétition internationale à des jeunes athlètes grâce aux valeurs prônées, notamment le dépassement de soi, la performance et l'excellence.

La délégation congolaise est très attendue à Kinshasa, surtout les footballeurs qui vont affronter le Sénégal et le Burkina Faso. C'est rare que le Congo fasse une simple et anonyme figuration dans ces jeux même s'il fait reconnaître qu'à Abidjan les Diables rouges, doubles vainqueurs en 2009 à Beyrouth au Liban et en 2013 à Nice en France, se sont présentés sur la pointe des crampons.

Pour atténuer les critiques, les moins de 20 ans Congolais ont préparé le rendez-vous de Kinshasa dans les moindres détails dans l'espoir d'aller le plus loin possible. Par ailleurs, si les autres disciplines ont effectué le voyage avec une bonne dose de confusion dans leurs bagages, les judokas congolais sont plus qu'heureux de renouer avec cette compétition après la dernière médaille de bronze remportée en 2009.

Les athlètes ont sans nul doute emmagasiné une confiance de compétiteur lors du tournoi de préparation sur le sol kinois. Du football au judo en passant par l'athlétisme, la lutte... tous sont investis d'une mission de frapper un grand coup et permettre enfin au Congo de briller dans le concert international. Bien sûr, à cœur vaillant rien n'est impossible. Bonne chance à nos ambassadeurs ! faites-nous rêver.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉGIES FINANCIÈRES

Reprise des négociations entre la DGIFN et les syndicalistes

Le directeur général des institutions financières nationales (DGIFN), Jean Pierre Nonault, a échangé, le 26 juillet à Brazzaville, avec le président de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Elault Bellot Bellard et les membres de la section syndicale de sa direction.



Le directeur général échange avec les membres de la CSTC Adiac

Les échanges tripartites ont tourné autour de la reprise des négociations entre les travailleurs et la DGIFN au sujet de la préavis de grève qui a été suspendu à l'aboutissement des doléances posées par les travailleurs.

Soucieux de garantir un climat de paix et d'harmonie au sein de la DGIFN, Jean Pierre Nonault a signifié qu'après concertation avec la CSTC, sa direction s'est accordée avec la centrale syndicale et la Fédération nationale des travailleurs des régies financières sur la reprise des négociations. Pour sa part, Elault Bellot Bellard a rappelé que la si-

tuation a trop duré et elle mérite maintenant une solution définitive. Il a, en outre, marqué sa gratitude au directeur général pour son engagement dont il souhaite sa traduction en signature de la reprise des négociations dans les tout prochains jours.

De son côté, le secrétaire général de la sous-section DGIFN, Christian Makaya, a signifié que les agents sont prêts à négocier avec la tutelle à condition de signer la note. Notons que parmi les revendications des agents figurent la demande des moyens de transport et le départ pur et simple des décisionnaires.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

POSTE

Le Congo veut se doter d'un système de codification

Le dossier relatif à la codification postale se trouve depuis la mi-juillet sur le bureau du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. Élaboré par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), le projet est censé apporter de nombreuses innovations dans ce secteur.

L'opérationnalisation des codes postaux facilitera l'acheminement, le tri et la distribution du courrier ; autrement dit, elle va booster le secteur postal qui se veut être un des piliers stratégiques dans le processus de diversification de l'économie nationale. D'après l'ARPCE, la codification postale favorisera également l'éclosion du e-commerce en attirant les sociétés, tant nationales qu'internationales, de logistique et de livraisons dont l'adressage qui est un gage d'accroissement de business.

À travers la réforme, le Congo se propose de relever le défi de rapprocher les peuples selon les standards de l'Union postale universelle, notamment les services postaux et finan-



Les officiels lors de la présentation du projet de codification postale/Adiac

ciers de base à moindre coût. Cette réforme devrait conduire le Congo à rejoindre le réseau de 130 pays déjà utilisateurs des codes postaux et permettre à tous les citoyens en exclusion de redevenir des citoyens visibles aux yeux de l'État et des autres entités privées.

La codification postale in-

tègre, en effet, l'approche de la stratégie de mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, principalement le volet transformation numérique. Celle-ci est un découpage visant à simplifier l'identification des destinataires et des destinations. Elle constitue, selon les autorités, une réponse à l'aug-

mentation rapide de la démographie des principales villes où le facteur (le distributeur de colis) n'a plus la possibilité de connaître individuellement chaque destinataire du courrier.

La nécessité de trier rapidement le courrier pour accélérer l'acheminement et la distribution représente donc la priorité de la ré-

forme. Le Congo a retenu le code Alphanumérique composé d'un code Iso, du code du département, du bureau de poste de l'arrondissement, la commune, la localité et du quartier. Des codes spécifiques sont attribués à la présidence, aux Zones économiques spéciales et aux forces de l'ordre.

Fiacre Kombo

DÉLINQUANCE FAUNIQUE

Deux Congolais écopent de deux ans de prison

Les deux délinquants fauniques ont été condamnés à deux ans de prison ferme par la Cour d'appel de Dolisie dans l'affaire de trafic de pointes d'ivoire, rapporte un communiqué de presse publié le 26 juillet à Brazzaville.

Guy Moufouma et Sébastien Bidou sont coupables des délits de détention et circulation des trophées d'éléphants, une espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo. Les deux pointes d'ivoire retrouvés auprès de ces délinquants fauniques, sectionnées en quatre morceaux, représentent un éléphant tué.

« Nous ne voulons plus que les éléphants soient tués, car leur système de reproduction est compliqué. Réceptive toute l'année, l'éléphante a des menstruations qui durent plus ou moins trois mois. En conséquence, elle peut être féconde trois à quatre fois par an. Pendant ses chaleurs - également appelées œstrus - elle s'accouple avec le mâle une fois par jour durant trois ou quatre jours », a commenté un représentant d'une organisation de la société civile.

Les deux coupables écopent également d'une amende de 500 000FCFA et d'un million de FCFA de dommages et intérêts chacun. Cette somme sera versée à l'État congolais.



Morceaux d'ivoires/Adiac

Ces délinquants fauniques avaient été interpellés avec ces produits précités, le 21 septembre dernier, dans la ville de Dolisie par les services de

la Région de gendarmerie, de la Direction générale de l'Économie forestière qui étaient appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application

de la loi sur la faune sauvage (PALF).

L'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées stipule : « L'importation,

l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction ». Signalons que le Congo, qui s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction, reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. Le travail, régulièrement accompli par les autorités de la place dans cette lutte contre la délinquance faunique, produit des effets positifs.

Par ailleurs, on rappelle que le 27 mai dernier, toujours à Dolisie, quatre individus avaient été interpellés avec une dent d'hippopotame et plus de 50 kg d'écaillés de pangolin, trophées d'espèces animales protégées. Le procès portant sur cette affaire est toujours en cours.

Fortuné Ibara

« L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction »

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

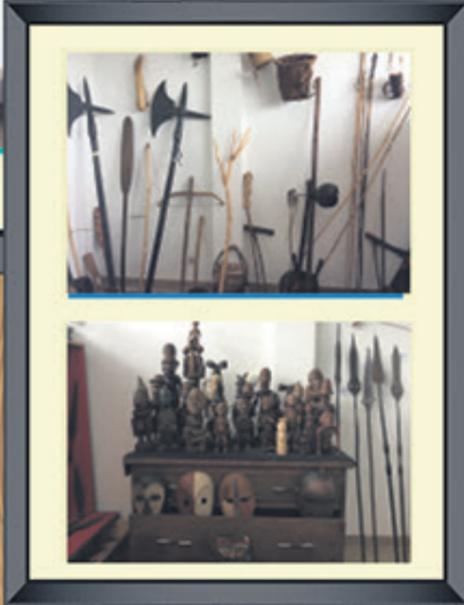
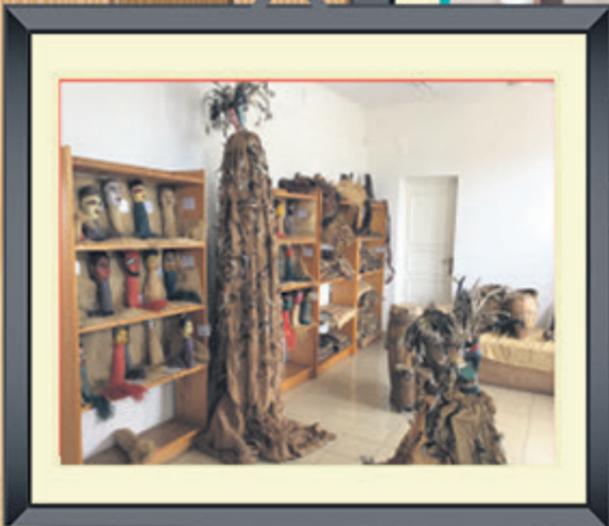
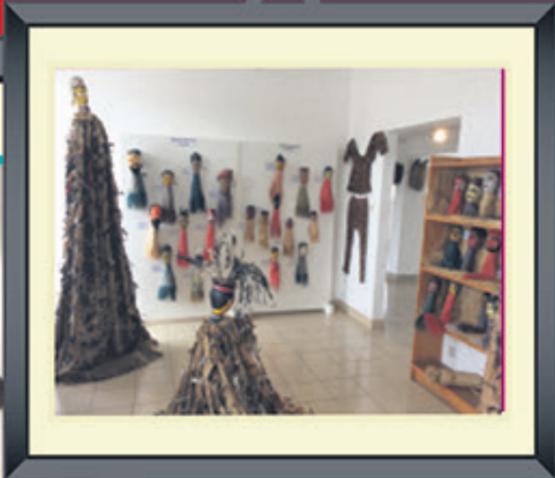
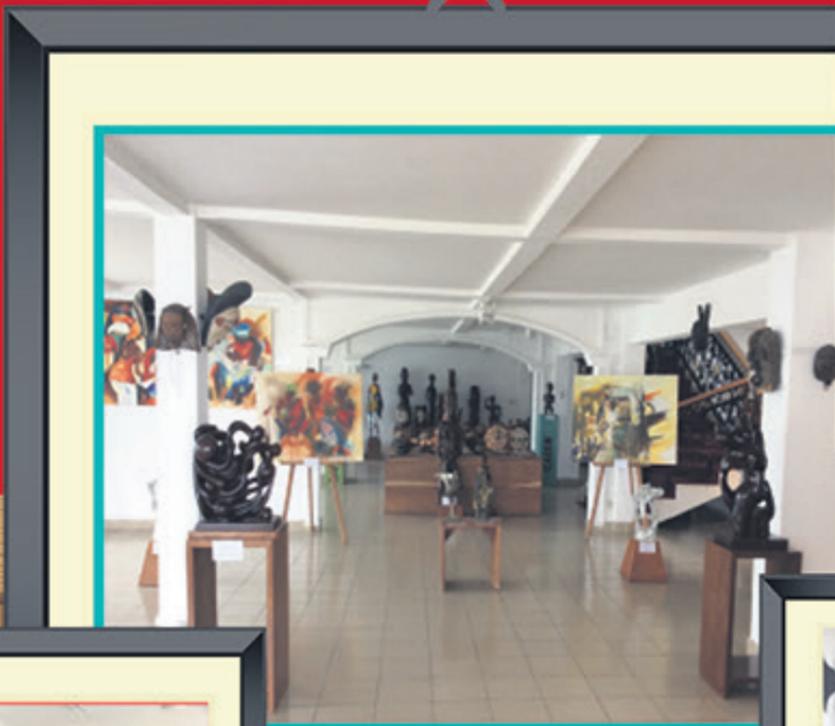
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

EDUCATION

Des manuels pédagogiques mis à la disposition des départements

Prélude à la rentrée scolaire 2023-2024, prévue pour le 2 octobre, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a mis à la disposition des directeurs départementaux les guides pédagogiques et les cahiers d'activités.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'application des nouvelles approches pédagogiques, notamment "l'Approche par les situations" doit être une réussite, a fait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation lors de la remise des guides pédagogiques et les cahiers d'activités aux directeurs départementaux. « *L'Approche par les situations nécessite des nouveaux supports. Nous les mettons déjà à la disposition des directeurs départementaux qui les acheminent vers les écoles pour les rendre disponibles dès la rentrée prochaine* », a-t-il fait savoir.

Les nouveaux manuels et guides au programme du CPI à la troisième ont été produits avec le concours du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif qui est arrivé à terme en juin dernier, financé par la Banque



Remise symbolique des manuels/Adiac

mondiale. Ces documents permettent de se conformer à la nouvelle configuration de l'école facilitant une meilleure prise en charge des élèves et une meilleure acquisition des compétences par les situations, selon le ministre Jean Luc Mouthou.

En rappel, les nouveaux programmes, constitués des guides pour les enseignants et des cahiers d'activités pour les élèves, concernent le français, les mathématiques et les sciences de la vie et de la terre.

Rominique Makaya

BREVET TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Aucun échoué au brevet de technicien forestier

Les résultats des Brevets techniques et professionnels session de juin 2023 publiés le 25 juillet au lycée technique industriel 1er mai à Brazzaville ont déclaré aucun échoué au Brevet de technicien forestier.

L'effectif des candidats à cet examen était de 119, soit 100%. D'après le tableau statistique des résultats définitifs, 3547 admis au Brevet d'études technique, soit 68, 89% sur 5278 présentés. En ce qui concerne le Brevet d'études professionnel, le nombre d'admis est de 349, soit 80,05% sur 446 présentés. La moyenne d'admission a été de 10 sur 20 conformément aux textes réglementaires en vigueur indique le procès-verbal de la délibération des résultats de l'examen.

Rappelons que les épreuves de cet examen ont été lancées le 27 juin 2023. A l'issue du test, 4 015 candidats ont été déclarés admis sur 5 704 présentés. En comparaison de l'année dernière, les résultats sont légèrement en hausse.

Lydie Gisèle Oko

DOCTORAT UNIQUE

Le serment du président de la République dans le constitutionnalisme africain de Sergelin Briguel Omboula

Sergelin Briguel Omboula est désormais docteur en droit public et science politique de l'Université Marien-Ngouabi, après avoir soutenu le 21 juillet, avec brio, sa thèse de doctorat unique sur le thème : « Le serment du président de la République dans le constitutionnalisme africain ».

« *Il existe de temps en temps dans les médias et le cadre de la société civile les dénonciations des violations du serment, les doubles prestations du serment entre le président élu et celui autoproclamé, le cas d'Etienne Tshisekedi en 2011 en RDC. Le serment du président de la République a pour objet de prévenir les gymnastiques autocratiques* », a déclaré l'impétrant.

Selon Sergelin Briguel Omboula, dans la quasi-totalité des Constitutions des Etats africains, le serment du président de la République y est consacré. Cette recherche lui a permis d'apprécier la portée juridique et politique du serment du président de la République dans le constitutionnalisme africain, notamment en Afrique noire francophone. Il a, en effet, démontré le caractère contraignant de cette clause constitutionnelle dans la mesure où, avant toute entrée en fonction, la prestation de serment est



Sergelin Briguel Omboula

obligatoire et la violation du serment peut conduire le président devant la justice.

« *Cependant, l'espace contraignant ou judiciaire précité du serment du président de la République reste fortement formel. Car, cette clause reste vulnérable et en crise. Partant, il ne peut pas être, au plan pratique, un instrument de justice. Etiologiquement, cette impuissance ou dégradation du serment est due à deux microbes essentiels : le non-respect de la parole donnée et l'introuvable sanction contre les présidents parjures. Cette incapacité du serment présidentiel nous conduit à penser que son respect passe par la consécration de sa garantie juridictionnelle devant le juge constitutionnel et la réforme audacieuse de la responsabilité présidentielle au double plan national et international* », a conclu le désormais docteur Sergelin Briguel Omboula.

Un travail de recherche qui a reçu l'assentiment des membres du jury présidé par Narey Oumarou, Pr de droit public Cames à l'université de Niamey (Niger) qui lui ont attribué la mention très honorable, avec félicitations. Sergelin Briguel Omboula complète la liste d'une dizaine de doctorants sous la direction du Pr Georges Moyen, maître de conférence en droit public et science politique Cames, doyen honoraire de la faculté de droit de l'université Marien Ngouabi. Né le 4 mars 1988 à Yaba (Olombo-Plateaux), Sergelin Briguel Omboula était titulaire d'un master en droit public recherche de l'Université Marien-Ngouabi. Après avoir été chargé d'encadrement technique et professionnel à la faculté de droit de cette université, il est élève magistrat au Centre de formation judiciaire (CFJ) de Dakar, au Sénégal.

Parfait Wilfried Douniama et
Alain Fheryl Mandzako

GESTION DES MÉDICAMENTS

La Cameps augmente sa capacité de stockage

La Centrale d'achat de médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) construit actuellement un entrepôt moderne supplémentaire en vue de renforcer sa capacité de stockage. La députée française en charge des Français de l'étranger, Amelia Lakrafi, qui a visité la structure, le 26 juillet, a salué les avancées réalisées par le gouvernement congolais.



La députée française posant avec le personnel de la Cameps/Adiac

« A l'issue de la visite, je retiens que nous sommes partis de très loin et je note des avancées significatives en matière de la bonne gouvernance de la Cameps. La structure a prouvé à tous qu'elle peut mieux faire afin de répondre aux besoins de la population. Le Cameps étant soutenu par le Fonds mondial dont la France est la troisième contributrice. Il m'était nécessaire de visiter cette structure », a expliqué Amelia Lakrafi.

Sur le site, la députée française a visité un nouvel

entrepôt de stockage de médicaments en construction. Le local permettra à la Cameps de gérer les stocks de médicaments en vue de bien assurer leur dispatching à travers le pays.

Avec le directeur général de la Cameps, Max Maxime Makoumba-Nzambi, ils ont discuté de plusieurs autres sujets d'intérêt public, parmi lesquels la lutte contre les faux médicaments considérée comme un vrai fléau au plan mondial et plus particulièrement en Afrique.

Firmin Oyé

MADAGASCAR

18 millions de personnes ciblées dans la campagne de vaccination contre la polio

Une campagne de vaccination d'envergure est lancée mardi dans l'ensemble de Madagascar visant à protéger quelque 18 millions d'enfants et adultes contre la poliomyélite, a déclaré mardi le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Madagascar dans un communiqué.

Selon le communiqué, Madagascar, avec le soutien de l'OMS ainsi que d'autres partenaires de l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, a préparé plus de 20 millions de doses de vaccins qui devraient être administrés au cours des quatre prochains jours.

Cette campagne de vaccination est menée en raison de la recrudescence de la poliomyélite à Madagascar. En effet, pour cette année, 79 cas ont été signalés avec un cumul de 287 cas depuis septembre 2020, répartis dans 30 districts de 13 régions malgaches. « Nous nous engageons à tous les niveaux à accélérer la mise en œuvre de la réponse vaccinale de haute qualité couvrant également les personnes âgées de plus de 15 ans », a déclaré Yasmine Laetitia Lydie, secrétaire générale du ministère malgache de la Santé.

Madagascar donne la priorité à des campagnes de qualité en temps voulu tout en mettant en place un système de surveillance environnementale pour permettre une détection précoce et une collecte adéquate d'échantillons, selon le communiqué.

Les experts de l'OMS sur le terrain aident également Madagascar à collecter des échantillons supplémentaires pour renforcer la surveillance de la poliomyélite, tout en évaluant la possibilité d'ouvrir de nouveaux sites de surveillance environnementale pour la détection précoce des poliovirus circulant silencieusement, selon la même source.

Xinhua

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SOMMET RUSSIE/AFRIQUE

Moscou dénonce les pressions de l'Occident sur les pays africains

La Russie aurait dénoncé, mardi, les pressions de l'Occident sur des États africains visant à saper le sommet Russie-Afrique, qui aura lieu les 27 et 28 juillet à Saint-Petersbourg, sous le slogan «Pour la paix, la sécurité et le développement».

«Nous savons bien que presque tous les États africains ont subi une pression sans précédent de la part des États-Unis, et de la part des ambassades françaises qui ne dormaient pas et ne dorment pas jusqu'à présent», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, à deux jours du début du sommet à Saint-Petersbourg.

«Nous savons bien que presque tous les États africains ont subi une pression sans précédent de la part des États-Unis, et de la part des ambassades françaises qui ne dormaient pas et ne dorment pas jusqu'à présent»

L'agence de presse russe, Spoutnik, a indiqué, citant Peskov, que d'autres missions occidentales déploient d'importants efforts pour saper la tenue de ce sommet, «notamment par la réduction de la représentation des États africains lors de l'événement». Le deuxième sommet Russie-Afrique aura lieu les 27 et 28 juillet à Saint-Petersbourg, sous le slogan «Pour la paix, la sécurité et le développement» avec la participation de 49 délégations représentant le continent africain.

Le président russe, Vladimir Poutine, avait mis en avant, lors de la deuxième journée de la conférence parlementaire Russie-Afrique, tenue en mars dernier à Moscou, les relations russo-africaines, soulignant l'intention de son pays de coopérer dans de nombreux domaines avec le continent africain. Il avait affirmé que les relations russo-africaines sont une priorité pour Moscou qui œuvre à renforcer la coopération avec les États africains dans différents secteurs.

Noël Ndong

AFRIQUE

Les États-Unis accordent plus de 380 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire

Le gouvernement américain fournira plus de 380 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire pour l'Afrique, a annoncé le secrétaire d'État, Antony J. Blinken, devant la presse.

Outre cette aide, Antony J. Blinken a rappelé que les États-Unis ont déjà fourni à l'Afrique «plus de 4 milliards de dollars d'aide humanitaire au cours de cet exercice (ndlr, année en cours) pour répondre aux besoins des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur des pays et des personnes touchées par les conflits et les crises sur le continent africain». Le secrétaire d'État a souligné que «les États-Unis continuent d'être le plus grand fournisseur d'aide humanitaire au monde». Il a déclaré: «Notre assistance fournit un soutien urgent et vital, y compris des abris, de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène, des soins de santé et des services psychosociaux et de santé mentale, une éducation et une protection pour les personnes vulnérables telles que les enfants, les survivants de violences basées sur le genre et les personnes handicapées».

N.Nd.

BURKINA FASO

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA rencontre le président de la transition

Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a eu lundi une séance de travail avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), a-t-on appris de source officielle.

Présents à Ouagadougou pour une mission d'évaluation de la transition, les membres du Conseil ont échangé des points de vue avec M. Traoré sur les questions sécuritaires, a indiqué la présidence du Burkina Faso dans un communiqué.

«Durant nos échanges, il a bien voulu apporter sa contribution en nous expliquant un peu la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays et donc ses priorités», a déclaré le président du mois du Conseil de paix et de sécurité, représentant permanent du Sénégal auprès de l'UA,



le capitaine Ibrahim Traoré

«Durant nos échanges, il a bien voulu apporter sa contribution en nous expliquant un peu la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays et donc ses priorités»,

Mohamed Lamine Thiaw, selon la même source.

Selon le président du mois, les échanges ont été fructueux et il

y a eu une approche consensuelle entre le président de la transition et le Conseil de paix et de sécurité.

Les membres du Conseil ont également effectué un déplacement

au camp des personnes déplacées internes à Nagréongo dans la région du Plateau central où ils se sont entretenus avec des déplacés.

Une délégation du Conseil de paix et de sécurité de l'UA a entamé dimanche une visite de travail au Burkina Faso. Cette visite qui prend fin le 26 juillet vise à évaluer la situation sécuritaire et humanitaire du pays.

MALI

Le président promet de bâtir «une économie forte»

Le Mali a pris «un nouveau départ» à la faveur de l'adoption de sa nouvelle Constitution, a déclaré dimanche à Kayes (ouest) le président Assimi Goïta, assurant qu'il s'engageait désormais à bâtir «une économie forte au service de la satisfaction des besoins des citoyens».

«Nous avons débuté le travail avec l'équipement de l'armée et le développement de la diplomatie pour avoir des partenaires sûrs dans la lutte contre le terrorisme. Maintenant nous nous tournons vers le développement», a-t-il déclaré, annonçant la construction de deux usines de transformations de coton dans la région de Koutiala (sud) et le dis-

trict de Bamako.

Finalement, a-t-il ajouté, il s'agira de mettre en place les conditions d'une croissance économique interne qui se fondera sur les nouvelles technologies ainsi que sur une industrie des transformations de nos ressources naturelles», en tenant compte des «opportunités de la transition énergétique».

Selon lui, la relance de l'économie malienne se fera avec des investissements importants dans plusieurs chantiers de développement, notamment dans le secteur du coton, l'industrie manufacturière, les mines, la santé, les transports, les routes, etc. Insistant sur la nouvelle Constitution, promulguée suite à un décret présidentiel publié samedi, le président malien a soutenu que ce texte, qui pose «les bases d'un système démocratique» adossé à une «vision endogène et sociale», invitait ses compatriotes à «tourner» la page des camps du «oui» et du «non» pour se «consacrer au devenir du Mali».

«Nous avons débuté le travail avec l'équipement de l'armée et le développement de la diplomatie pour avoir des partenaires sûrs dans la lutte contre le terrorisme. Maintenant nous nous tournons vers le développement»,

CENTRAFRIQUE

Trois rebelles tués par l'armée dans le nord-ouest du pays

Trois rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) ont été tués et deux autres blessés par les Forces armées centrafricaines (FACA) le lundi dans le nord-ouest de la République centrafricaine, a-t-on appris des sources officielles.

Les éléments de la CPC ont attaqué une position des FACA à Nana-Bakassa, sous-préfecture dans la préfecture de l'Ouham, et puis ont été repoussés par l'armée, a rapporté à Xinhua Jérôme Gouma, sous-préfet de Nana-Bakassa. Il a demandé aux autorités militaires de déployer des renforts pour permettre la sécurisation vigoureuse de la ville de Nana-Bakassa,

tout en appelant la population à vaquer à leurs occupations quotidiennes.

Créée en 2020 par la fusion de plusieurs groupes armés et liée à l'ex-président centrafricain François Bozizé, la CPC mène des attaques contre les forces gouvernementales et leurs alliés russes dans ce pays d'Afrique centrale.

Xinhua



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE
GALERIE DU BASSIN DU CONGO



Organise

TOKUTANA

EXPO

Exposition Collective
des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*



Du 14 juillet au 13 Aout 2023

VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET



Musée Galerie du Bassin du congo (Les Dépêches de Brazzaville)



16H Entrée : Gratuite



+242 064233244 / +242 050004345 / +242 066667065

AUTONOMISATION DE LA FEMME

Présentation des résultats du projet d'appui au développement des MPME

Les résultats réalisés dans le cadre de ce projet conçu par le gouvernement congolais et mis en œuvre par l'ONUFemmes ont été présentés au cours d'une conférence de presse animée par les ONG partenaires dans l'exécution dudit projet, à savoir le Cadre de concertation de la femme congolaise (Cafco) et l'Association des femmes entrepreneures du Congo (Afeeco) au chapiteau du collège Boboto.



Les oratrices lors de la conférence de presse sur le projet PADMPME

Le projet d'appui au développement de micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME) au bénéfice des femmes entrepreneures a pour objectif de sécuriser les revenus des femmes, de faire bénéficier à celles-ci un travail décent afin de leur garantir une autonomie économique. Cela dans le but de participer à l'amélioration de l'environnement des affaires à travers la contribution à la réforme du cadre juridique et l'application des lois en protection des droits économiques et sociales des femmes d'une part et d'autre part de contribuer à grande échelle à la dissémination de ces lois en vue de

provoquer un changement d'attitudes et de comportements des acteurs.

Les résultats réalisés dans la mise en œuvre du PADMPME ont été présentés selon les différents volets. S'agissant du volet plaidoyer, la présidente de l'Afeeco, Betty Mulanga, a fait savoir que plusieurs activités ont été menées, notamment la mise en place de douze clubs d'écoute et d'échange dans douze marchés à Kinshasa, l'organisation d'une réunion de consultance, d'un atelier sur les techniques de plaidoyer, des matinées de coalition, d'une marche dénommée marche de l'entre-

preneuriat, d'un tournoi de football dans le cadre de la campagne de la masculinité positive.

Pour ce qui est du volet renforcement des capacités des radios communautaires, il a été organisé, selon Mme Patience Barandenge, une formation des journalistes sur la stratégie de digitalisation, les principes de l'autonomisation de la femme, les cinq messages-clés, la création du club d'écoute Impala, la réalisation des émissions radiodiffusées Tolobela entrepreneuriat, la création d'un annuaire des femmes entrepreneures.

Revenant sur les activités du volet réforme et dissé-

mination des textes et des lois favorables à l'entrepreneuriat féminin, Mme Mimi Muponga du Cafco a cité comme activités l'organisation d'une caravane et des cliniques mobiles de dissémination du Code de la famille et d'autres lois relatives à l'entrepreneuriat, bâtir un partenariat avec les femmes rurales et les alliances communautaires pour l'entrepreneuriat des femmes pour la dissémination du Code de la famille et d'autres lois. Il a été aussi organisé des formations de renforcement des capacités des leaders traditionnels et religieux, la sensibilisation des femmes, des filles,

des hommes et des garçons à travers la diffusion de la pièce théâtrale "Bongo te tika".

Grâce à ces activités, a fait savoir la responsable du projet, Mimi Muponga, nous avons enregistré cent soixante et une demandes de document RCCM, nous avons obtenu un engagement des chefs traditionnels et religieux à lutter contre les violences sexuelles basées sur le genre. Conçu pour une durée de deux ans soit 2021-2023, ce projet salvateur a ciblé quatre provinces à savoir Kinshasa, Haut-Katanga (Lubumbashi), Kongo central (Matadi) et Nord-Kivu (Goma).

Blandine Lusimana

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Les pédiatres invités à rassurer les parents des avantages de la vaccination

En prévision de l'organisation du 27 au 29 juillet des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite dans onze provinces de la République démocratique du Congo (RDC), le Programme élargi de vaccination (PEV), en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (l'Unicef), a organisé une séance d'information à l'intention des membres de la société des pédiatres de la RDC.

Étant toujours en contact avec les parents, les pédiatres sont de véritables canaux pour sensibiliser la communauté sur le bien-fondé de la vaccination. D'où cet appel qui leur a été lancé par la coordinatrice polio au bureau de l'Unicef en RDC, le Dr Hawa Kone, « Les pédiatres sont appelés à encourager les parents à faire vacciner leurs enfants gratuitement contre la poliomyélite, à renforcer la communication interpersonnelle avec eux et les

gardiens d'enfants», a-t-elle martelé. Tout en insistant que les pédiatres devraient aussi informer, guider et rassurer les parents lors des consultations et activités pédagogiques des structures de santé sur le bien-fondé de la vaccination et contribuer à mobiliser la communauté étrangère vivant en RDC par la diffusion des informations justes. « Les pédiatres qui sont en contact avec les enfants doivent communiquer avec un grand public à

travers notamment le digital pour diffuser les informations dans les centres de santé, les cliniques, les comités savants, et sur tous les réseaux professionnels et sociaux en partageant les vidéos, les photos, les affiches et tous les supports de communication produits par le PEV», a renchéri le Dr Kone. Collaborer avec les pédiatres La coordinatrice nationale des centres des opérations d'urgence polio, le Dr Elisabeth Mukamba, a soutenu que pour

venir à bout de la lutte contre la polio, une étroite collaboration avec les pédiatres est nécessaire. « Nous avons tenu à rencontrer les pédiatres dans le cadre de l'organisation de cette campagne nationale de lutte contre la polio, car ils sont des acteurs majeurs qui donnent des conseils adéquats lorsque les enfants ont un souci de santé. Nous voulons travailler avec eux et accentuer cette collaboration qui existe à chaque fois que nous introduisons un nouveau vaccin pour lutter contre les maladies», a-t-elle indiqué. La séance d'information organisée à l'intention des pédiatres s'inscrivait dans l'objectif de dynamiser le partenariat avec ces professionnels de santé car,

a laissé entendre Dr Mukamba, ils sont les porte-parole pour arriver à atteindre tous les enfants et apporter les informations sur la vaccination. Notons que la RDC organise un passage de riposte vaccinale avec le « vaccin polio oral » dans cinq cent dix-neuf zones de santé du pays en deux blocs. Le premier bloc de la campagne de vaccination cible onze provinces, à savoir Kinshasa, le Kongo central, le Kasai, le Kwilu, l'Équateur, le Kwango, le Mai-Ndombe, la Mongala, la Tshuapa, le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi. Le deuxième bloc comprend les quinze autres provinces restantes. Dans ces provinces, la campagne va avoir lieu du 10 au 12 août 2023.

B.L.

IX^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo aux abonnés absents à la cérémonie d'ouverture

À la veille de l'ouverture des IX^{es} Jeux de la Francophonie prévus du 28 juillet au 6 août à Kinshasa, les spéculations vont bon train quant à la présence dans la capitale de l'actuelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mme Louise Mushikiwabo.

Viendra, viendra pas ? En tout cas, les dernières informations glanées au niveau officiel font état de son arrivée imminente à Kinshasa. Une façon de contredire tous ceux qui contestent sa présence à Kinshasa à cause de l'implication de son pays dans l'agression perpétrée contre la RDC par l'entremise des rebelles du M23. Louise Mushikiwabo sera bel et bien à Kinshasa comme l'ont, d'ailleurs, confirmé le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya et la ministre de la Culture et des Arts, Catherine Katungu Furaha. Le protocole d'usage lors de la cérémonie d'ouverture exige que la secrétaire générale de l'organisation soit présente et prenne la parole. «Kinshasa ne peut pas déroger à cette tradition», a tenu à expliquer le porte-parole du gouvernement lors d'une récente intervention médiatique. Les assurances du gouvernement congolais ont malheureusement été battues en brèche



Louise Mushikiwabo

par l'OIF, via son porte-parole, qui a indiqué que l'intéressée ne fera pas le déplacement de Kinshasa. Et pour cause ? L'invitation formelle qui était censée lui être remise en mains propres par le ministre des affaires étrangères n'est jamais parvenue à sa destinataire, Kinshasa ayant tout annulé en dernière minute. L'invitation n'a donc jamais été reçue alors

que Kinshasa s'était engagé devant le conseil permanent de la Francophonie à se plier à cet exercice. «Une confusion» qui, d'après la porte-parole, a poussé la secrétaire générale à annuler sa participation et à déléguer son n°2, l'administratrice de l'OIF Caroline Saint-Hilaire déjà sur place à Kinshasa.

Alain Diasso

KINSHASA

Une plainte de Gentiny Ngobila contre Godé Mpoyi

À peine qu'il vient d'être réhabilité par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe suspendant la décision de la plénière de l'Assemblée provinciale qui l'avait déchu, Gode Mpoyi est à nouveau dans des sales draps.

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa qui avait déjà maille à partir avec le gouverneur Gentiny Ngobila est sous le coup d'une plainte de ce dernier. À en croire les avocats du chef de l'exécutif provincial, Gode Mpoyi est accusé pour « diffamation, imputation dommageable et atteinte à la liberté garantie aux particuliers ». Le procureur général près la Cour de cassation est déjà saisi de cette plainte. La défense du gouverneur explique que, dans une correspondance datée du 31 mai et adressée à son client par le chairman de l'Assemblée provinciale, ce dernier lui reprochait « méchamment » ce qu'il qualifiait de gestion « opaque » de la ville de Kinshasa ». Des propos mal digérés par les avocats de Gentiny Ngobila pour qui ils dissimulaient mal l'intention de nuire dans le chef de son auteur.

Pour eux, le contenu de cette lettre portait atteinte à la dignité et à la réputation de leur client. Cette plainte est venue, comme qui dirait, exacerber le conflit entre le gouverneur de la ville et l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. Il l'est davantage depuis la réhabilitation de Gode Mpoyi par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe. Celle-ci a suspendu la décision de la déchéance du président de l'APK prononcée, il y a quelques jours, par la plénière de cette institution provinciale. Une situation qui tend à installer un climat de méfiance entre le bureau et la plénière désormais en rupture de confiance.

A.D.

MINES

Un consortium turc compte investir dans le secteur minier congolais

Le vice-ministre des Mines, Godard Motemona, a échangé avec un consortium des investisseurs turcs qui envisage investir dans le secteur minier en République démocratique du Congo.

Au sortir de l'audience, le député national, Bernard Kayumba, chef de la délégation qui a conduit ces investisseurs turcs auprès du vice-ministre des Mines, a étalé les ambitions de ce consortium dirigé par M. Pazig, directeur général. L'élue national a déclaré que cette structure turque est déterminée et surtout engagée pour, entre autres, mettre en musique la construction des bars de fer pour s'inscrire dans la vision du chef de l'État qui tient à rebâtir tout le fondement de la nation. Le consortium d'investisseurs turcs, a-t-il souligné, est intéressé par les minerais de la République démocratique du Congo (RDC) et veut également s'émouvoir dans la construction des logements sociaux et dans la fabrication des bars de fer sur place en RDC. Bernard Kayumba a, par ailleurs, précisé que la délégation turque compte dans les tous prochains jours



Séance de travail avec les délégués du consortium turc

effectuer une descente dans le Grand-Katanga. L'idéal est d'entrer en contact avec les sociétés minières d'autant plus qu'ils vont devoir commencer à acheter et exporter

les minerais, question de créer des entreprises, des emplois au profit de la population congolaise. Pour sa part, le vice-ministre des Mines, Godard Motemona,

représentant la ministre des Mines, Antoinette N'Samba, empêchée a rassuré à ses hôtes l'accompagnement du gouvernement afin qu'ils s'imprègnent de la situa-

tion et il leur a fait savoir aussi qu'ils étaient entre de bonnes mains. Le consortium turc est une société multinationale basée à Dubaï et en Turquie.

Blandine Lusimana

JEUX DE LA FRANCOPHONIE DE FOOTBALL

Les Diabes rouges visent les étoiles

Les Diabes rouges qui débute la compétition ce jeudi à Kinshasa ont pour mission d'aller le plus loin possible.

Les footballeurs congolais ont une histoire avec les Jeux de la Francophonie. Le Congo et le Maroc sont les seuls pays à avoir remporté le tournoi de football à deux reprises. Les Diabes rouges ont gagné la sixième et septième édition respectivement en 2009 à Beyrouth au Liban et en 2013 à Nice en France.

Au moment de défendre à Abidjan leur titre pour la deuxième fois consécutive, les Congolais ont été éliminés dès le premier tour. Après avoir occupé la troisième place lors du tournoi de préparation Fatshi cup, les vingt joueurs sélectionnés par Clément Massamba veulent, cette fois-ci, soigner leurs performances et retrouver la place qui était la leur. Les Diabes rouges entrent en compétition le 29 juillet face à la sélection sénégalaise. Ils affronteront ensuite le 2 août les Etalons du Burkina Faso.

Les Congolais visent clairement les étoiles. « *Le souhait est que nous arrivions en finale. Le reste on verra sur le terrain.* »



Je souhaite bonne chance à ces enfants », a commenté Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fédération congolaise de football.

La liste des sélectionnés

Gardiens : Saira Makoundou et Serdil Malonga

Défenseurs : Roussel Ngoulou Mbani, Geordy Ndecket, Claude Ngongara, Laurent Camille

Ngala, Macaire Sambi Elenga, Samba Sarr, Saikou Djigo

Milieux : Julio Ngandzami, Davarel Diambomba, Jospin Inno Loemba, Doctia Amboulou, Grâce Euphrate Nsemi

Les Diabes rouges U-20 en mode défensif/Adiac

Attaquants : Domi Jaurès Massoumou, Leonel Ampion, Dlovvy Moukouba, Chelmar Toulouenga, Mignon Koto, Prince Soussou Ilendo.

James Golden Eloué

FÉCOFA

Trois membres du Conor à la Demiap

Trois membres du Comité de normalisation de la Fécofa ont passé trois heures à la Demiap, dans un interrogatoire, avant d'être relâchés.

L'information s'est rapidement répandue dans les réseaux sociaux en début d'après-midi du 25 juillet. Le président du Comité d'harmonisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Dieudonné Sambi Nsele-Lutu, le vice-président Guy Kabeya Muana Kalala et le secrétaire général Innocent Kibundulu Kazadi ont été emmenés par les agents du service de sécurité Détection militaire des activités anti-patrie (Demiap).

Après trois heures d'interrogatoire, rapporte mediacongo.net, le président Dieudonné Sambi, le vice-président Guy Kabeya et le secrétaire Innocent Kibundulu, ainsi que l'informaticien pris avec eux, ont regagné leurs bureaux. Les raisons de leur détention dans ce service de sécurité militaire ne sont pas

connues. Cependant, on soufflerait qu'il s'est agi du dossier Daring Club Motema Pembe (DCMP). En effet, ceci intervient après la



Le Comité de normalisation de la Fécofa/DR

décision prise récemment par le Conor relative au retrait de la licence CAF au DCMP, privant du coup le club vert et blanc d'une participation à la Coupe de la Confédération africaine

de football (CAF).

La décision du Conor a été motivée par la volonté manifeste du club vert et blanc à ne pas payer les dettes des entraîneurs italiens Andrea Agostinelli, Matteo Basile et Emma-

la décision. On apprend même que les dirigeants du club auraient tenté de pousser une frange importante des supporters de ce club populaire de Kinshasa et même du pays à se soulever. Ceci expliquerait-il

la Fécofa lorsque celle-ci avait pris cette fois-là une décision contre Lupopo», a indiqué une source anonyme.

L'on veut croire que les raisons de l'interpellation de ces membres du Conor sont autres et pas liées à l'administration de la Fécofa par le Conor, et qu'un service de sécurité de l'ampleur de la Demiap n'a pas été mis à contribution et induit en erreur à des fins inavouées. Sinon, le football congolais s'exposerait à d'éventuelles sanctions de la Fédération internationale de football association et à la CAF pour cause d'ingérence de l'État dans les affaires de la Fécofa. Et ce, d'autant plus que le Conor a été installé directement par ces deux instances internationales du football afin de remettre dans les normes la Fécofa qui était engluée dans l'irrégularité et la mauvaise gestion depuis plusieurs années. Wait and see.

Martin Engimo

MUSIQUE URBAINE

Les candidatures aux « tremplins Mbote hip hop » ouvertes

Les candidatures ouvertes jusqu'au 12 août concernent les artistes congolais évoluant dans le rap, djing, beatmaking, management, la danse et le slam.

Initiés par l'Institut français du Congo (IFC), avec l'appui de plusieurs partenaires, les tremplins Mbote hip hop s'adressent, avant tout, aux jeunes artistes et managers talentueux peu connus ou méconnus du public. L'objectif étant de dénicher les jeunes talents en musique urbaine en vue de leur offrir une plateforme d'expression pour toucher de nouveaux publics. Et particulièrement pour les artistes, attirer l'attention de managers et producteurs. En gros, faire décoller professionnellement leurs carrières.

Cette année, les tremplins Mbote Hip Hop se dérouleront du 30 août au 2 septembre. La participation des artistes est soumise à un appel à candidature ouvert à tous, sans condition d'âge ni de sexe. « Envoyez vos noms, prénoms et nom d'artiste par mail à l'adresse : tremplinsifc@gmail.com ou venez le faire sur place aux services programmation et communication à l'IFC du mardi au vendredi de 14H00 à 17H00 », a annoncé l'IFC dans un communiqué.

Pour cette édition, le concours per-



« Envoyez vos noms, prénoms et nom d'artiste par mail à l'adresse : tremplinsifc@gmail.com ou venez le faire sur place aux services programmation et communication à l'IFC du mardi au vendredi de 14H00 à 17H00 »

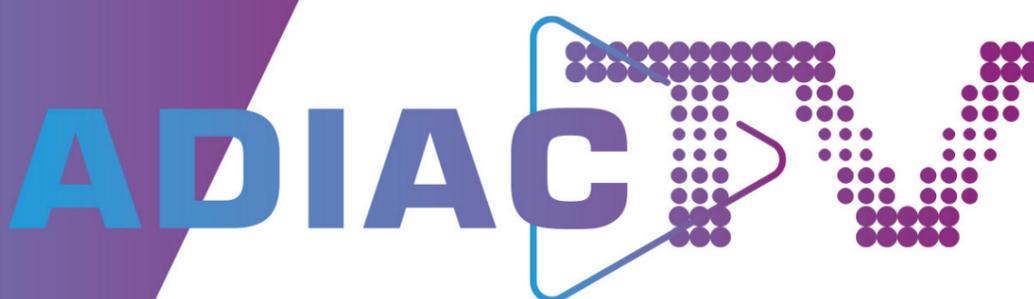
mettra de sélectionner vingt-cinq artistes. A en croire l'IFC, après s'être affrontés lors des battles, les talents retenus bénéficieront d'une formation aux métiers de la musique urbaine, sous la direction de Vivendi Create Joy. Une manière de les outiller pour mieux se vendre et se démarquer de la concurrence. Outre le volet incubation, les premiers gagnants de toutes les catégories en compétition se produiront lors du festival Mbote Hip-Hop en septembre prochain.

Lancé en 2017, le festival Mboté Hip Hop se veut l'un des rendez-vous phares de musique urbaine à Brazzaville. De par son casting et sa programmation, il vise à offrir aux artistes confirmés et ceux en herbe, une plateforme d'expression artistique. Plusieurs artistes de renom, notamment du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa ont déjà presté sur son podium, à savoir Inness'B, Alesh, Keys Kolos, Biz Ice, Makhamba Malechek, A6, etc.

Rappelons que la date limite de candidature est fixée au 12 août.

Merveille Jessica Atipo





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

DOLISIE

Anatole Collinet Makosso au chevet des malades

A Dolisie dans le département du Niari, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a fait la ronde des hôpitaux le 24 juillet pour s'enquérir de la situation sanitaire et épidémiologique des malades admis dans ces centres.

« Au début, les hôpitaux étaient pleins de malades. Deux semaines après la prise en charge organisée par le gouvernement, on se rend compte que les salles se vident petit à petit. La disponibilité, le professionnalisme et l'efficacité du personnel de santé sont très remarquables », a déclaré le Premier ministre.

Pour évaluer cette situation dans les différentes structures hospitalières où sont admis les malades, le chef du gouvernement a commencé à l'hôpital régional des armées où on y a trouvé 7 malades sur les 148 reçus au départ. Ensuite, il s'est rendu à l'hôpital général où 61 malades sont internés, 24 ont subi des opérations chirurgicales sur 253, dont 166 sont guéris et 9 ont été évacués à Brazzaville. A l'hôpital de référence, sur 142 patients au départ, 86 restent à guérir.

Par ailleurs, le Premier ministre a remis des kits médicaux, de vivres et de non vivres aux malades pour les reconforter. C'est aussi une



Le Premier ministre au chevet d'une malade DR

façon de témoigner la solidarité et la compassion du gouvernement à l'égard des victimes. A l'occasion de cette visite, le

chef du gouvernement a réuni le comité de crise du département du Niari dans la salle de conférences de la préfec-

ture où il a pris bonne note de toutes les doléances qui sont les urgences de santé publique auxquelles le gouver-

nement doit impérativement faire face.

« Nous devons rester vigilants en mobilisant la communauté à travers la sensibilisation et l'éducation », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Max Ferhyne Poudi

« Nous devons rester vigilants en mobilisant la communauté à travers la sensibilisation et l'éducation »

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Bagaragaza Aimé Chancelvie et je souhaite m'appeler désormais Bachani Aimé Chancelvie. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

ANNONCE LÉGALE

Par acte constitutif en forme sous seing privé du 08 mai 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée pluripersonnelle au capital 1.000.000 de FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2023-B 12-00095 et monsieur HASSAN ALIE AKBAR a été nommé Gérant de ladite société sise au grand marché de Pointe-Noire en République du Congo.

CONGO-EGYPTE

Une coopération couvrant une variété de domaines

La République arabe d'Égypte a commémoré, le 25 juillet, en différé le 71e anniversaire de sa révolution. Une occasion pour son ambassadeur en poste en République du Congo, Usama Tharwat Armanious, de passer en revue les grandes étapes de la marche de son pays et d'évoquer la riche coopération égypto-congolaise couvrant aujourd'hui une variété de domaines.



Une vue des invités/Adiac

L'un des premiers pays à établir des relations diplomatiques avec le Congo après son indépendance en 1960, l'Égypte entretient d'excellentes relations qui se traduisent par une vision commune de coopération et de protection des valeurs de gouvernance, à savoir liberté, justice, paix et diversité multiculturelle.

« La forte amitié et la riche coopération entre nos deux pays ont donné lieu à des centaines de bourses et de formations par l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement qui couvrent aujourd'hui une variété de domaines », a indiqué

le diplomate égyptien à l'occasion d'une réception commémorative de la fête nationale de son pays à Brazzaville.

Au nombre des domaines que couvre cette coopération, il a cité la santé, la défense, la police, l'enseignement supérieur, la diplomatie, la communication et médias, le transport aérien et maritime, la justice, l'agriculture, la pisciculture, les technologies de l'information et de la communication.

« Parmi ces domaines, certains sont anciens tandis que d'autres sont nouveaux, comme la lutte contre la corruption, contre le

terrorisme, et ce dans le cadre du programme de formation dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, proposé par le Centre international du Caire pour la résolution des Conflits et le maintien de la paix en Afrique », a précisé l'ambassadeur Usama Tharwat Armanious.

Dans le domaine politique, l'Égypte et le Congo maintiennent une longue histoire de coordination à l'égard des sujets régionaux et mondiaux d'intérêt commun. C'est dans cet esprit que les deux pays ont joint cinq autres pays africains

pour faire la médiation entre la Russie et l'Ukraine sur les impacts négatifs émanant de cette crise sur le monde en général et en Afrique en particulier.

Par ailleurs, dans l'intérêt des deux pays de promouvoir les relations économiques, non seulement par les efforts des deux gouvernements mais également par l'implication du secteur privé, un accord de coopération a récemment été signé entre la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville et la Fédération des Chambres de commerce d'Égypte. Notant l'importance du développement du secteur agricole pour l'économie de la République du Congo, l'Égypte entend renforcer la coopération avec le Congo dans ce domaine. Dans cette optique, le Centre international égyptien pour l'agriculture a alloué 16 stages de formation (6 complètes et 10 partielles) au cours de cette année 2023.

« Les formations proposées par l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement (AEPD) ont boosté le niveau de coopération technique entre nos deux pays. Au cours de l'année dernière 2022, l'agence a invité 154 stagiaires congolais à participer à diverses formations dans les domaines de la défense, de la sécurité, de la formation

des cadres diplomatiques, agricole et touristique, banque, politique monétaire, gestion des ressources en eau », a souligné l'ambassadeur égyptien.

Parlant spécifiquement de son pays, il a fait savoir que l'Égypte s'est lancé dans un programme de réforme économique très ambitieux incarné dans la « Stratégie de développement durable « vision Égypte 2030 ».

Cette stratégie, a-t-il rappelé, se base sur l'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer davantage d'investissements directs étrangers, l'accroissement de la résilience et la performance de l'économie égyptienne et le renforcement de la cohésion sociale. Dans cet élan, le gouvernement égyptien a lancé en 2015 la stratégie nationale de développement basée sur une vision de modernisation et de la mise à niveau des infrastructures et des principaux secteurs de l'économie, notamment l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les services.

« Cette vision se reflète dans « l'Initiative pour une vie décente » visant à obtenir une intervention immédiate et urgente pour honorer les citoyens égyptiens et garantir leur dignité ainsi que leurs droits de jouir d'une vie décente », a expliqué Usama Tharwat Armanious.

Guy-Gervais Kitina

7^e ART

Bientôt une cinémathèque au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

L'annonce a été faite par la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, lors de son échange avec Sébastien Kamba, directeur de ladite cinémathèque.

La cinémathèque, qui sera implantée les tout prochains jours dans le site du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, est le don de la République bolivarienne du Venezuela. Elle sera dirigée par Sébastien Kamba, premier cinéaste congolais. Bélinda Ayessa et Sébastien Kamba ont analysé, au cours de leurs entretiens, tous les contours de ce projet culturel pour booster le secteur cinématographique beaucoup prisé par de jeunes cinéastes congolais.

A l'issue de leur tête à tête, ces deux personnalités ont visité la salle où sera installée la cinémathèque. Sébastien Kamba a profité de l'occasion pour montrer l'importance de ce projet. « Je pense que ce projet vient à point nommé parce que la jeunesse congolaise s'intéresse au cinéma. Nous allons faire de cette cinémathèque un lieu de travail pour les chercheurs, pour les étudiants, bref, pour tout le monde. En tant que premier cinéaste congolais, je

dois mettre à la disposition de la jeunesse et de nos cinémathèques mon expérience et mon savoir-faire », a-t-il déclaré.

Pour la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, il est plus qu'important pour Sébastien Kamba, grand cinéaste congolais, de partager son expérience avec les jeunes cinéastes congolais. « Monter une cinémathèque, ça ne prend pas du temps. Il s'agit juste de localiser le lieu qui a été d'ailleurs fait, ensuite l'animer. Je suis très confiante, parce que nous allons confier la gestion de la cinémathèque à un homme expérimenté. Le savoir-faire qu'il a et ce qu'il représente, il doit le transmettre à la jeune génération. Il y a de jeunes cinéastes en herbe qui ont le génie, mais il ne leur reste qu'une petite flamme qu'il faut impulser », a-t-elle indiqué.

Né le 25 décembre 1941, Sébastien Kamba, 82 ans, est le premier



Bélinda Ayessa expliquant l'importance de confier la direction de la cinémathèque à Sébastien Kamba/Adiac

cinéaste congolais. Il est l'un des réalisateurs les plus importants de la République du Congo, dans les premiers temps après l'indépendance. Il a réalisé le premier

film long métrage congolais « La rançon d'une alliance » de Jean Malonga. Un film congolais sorti en 1974, adaptation du roman « La Légende de Mfoumou Ma

Mazono » de Jean Malonga. C'est aussi le premier long métrage produit en République du Congo après l'indépendance.

Bruno Okokana